

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

en s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

PRIME EXCEPTIONNELLE ET GRATUITE

Offerte à nos abonnés anciens et nouveaux

Par suite d'un traité passé avec une maison de photographie, nous sommes en mesure d'offrir GRATUITEMENT UN TRÈS JOLI PORTRAIT PLINT A L'HUILE, d'une grandeur de 10 c. sur 14 c., d'une valeur réelle de 10 francs, ou, à ceux de nos abonnés qui renonceraient à la prime gratuite, les portraits 12 c. sur 14 c., d'une valeur artistique hors ligne, pour cinq francs, tête de 4 cent. : 22 sur 26, tête de 6 cent., huit francs; 27 sur 22, tête de 8 cent., douze francs. Pour ces dernières grandeurs, on rend la photographie.

Cette prime, vraiment exceptionnelle, est confiée à un artiste peintre de talent qui s'est acquis à Paris, dans diverses Expositions, une réelle notoriété par son talent de portraitiste.

Le bon donnant droit à cette prime gratuite est délivré immédiatement dans nos bureaux ou par correspondance.

Mais de ce bon, nos abonnés n'auront qu'à remplir les indications qui y sont contenues et à l'adresser, avec leur photographie et la bande du journal, à M. A. GRECARD, artiste peintre, 81, avenue Saint-Ouen, Batignolles, Paris, qui leur expédiera leur portrait dans un délai de trois semaines, contre le remboursement de 1 franc pour tous frais de port et d'emballage.

M. A. Grenard tient, en outre, à la disposition de nos abonnés de très jolis cadres dorés ou noirs, dont le prix est indiqué sur le bon qui leur sera remis.

Dans ce cas, le coût du port et de l'emballage à la charge de l'abonné serait de 1 fr. 50 au lieu de 1 fr.

Nota. — La photographie n'est pas rendue pour la prime gratuite.

On peut voir dans nos bureaux des spécimens de portraits et de cadres.

SAUMUR, 26 SEPTEMBRE

DÉCEPTION

Malgré toutes les épithètes que certains journaux cherchent à entasser autour de la fête du 22, la vérité est que la foule a ressenti une énorme déception, aussi grosse que les chars qu'on faisait défilé devant elle.

L'*Eclair* le reconnaît, tout en se réjouissant pourtant du résultat de la journée. Mais, une autre fois, il faudra trouver mieux. L'idée était mauvaise et l'exécution défectueuse :

« Du monde, du monde, du monde : et voilà le centenaire !

« Trop de monde pour le cortège : au milieu de cette houle humaine, malgré les colossales proportions de ses chars, il était comme perdu. Il a semblé joli : que lui a-t-il manqué pour qu'il soit grandiose ? La figuration était insuffisante peut-être ; peut-être aussi était-elle puérile. Il faut renoncer à l'expérience, conseillée par d'aucuns qui avouent s'être trompés, d'impressionner avec des décors de carton. Il faut laisser le théâtre au théâtre : la rue appelle une autre mise en scène.

« Le défilé des corps constitués, des groupes non factices des collectivités vivantes, des corporations d'ouvriers, avec des insignes, avec des drapeaux, avec des couronnes, peut agir puissamment sur l'âme des foules, non ce symbole vu de derrière des portants, en simili et en toc.

« Les chars étaient superbes : nous le reconnaissons ; mais pour les applaudir nous manquons de la foi naïve qui conviendrait, et, de là, cette glaciale impression que les plus enthousiastes ont éprouvée le 22. »

Il était évident que la foule regardait comme elle regarde un homme qui jongle ou un ballon qui s'élève. Elle regardait, voilà tout, sans qu'un sentiment politique quelconque parut l'agiter.

La figuration était tout à fait puérile et rappelait, par ses femmes court vêtues, certains épisodes du mardi-gras. On en riait. Pas un applaudissement, si ce n'est pour quelques morceaux de musique bien exécutés.

Certes, la foule qui s'entassait sur le chemin du cortège ne pensait pas le moins du monde à une fête nationale. Elle était accourue pour voir de « beaux chars », comme elle se précipite au passage de « beaux enterrements ». La foule a même trouvé que le défilé ne valait pas les funérailles de Victor Hugo, qu'elle mettait sur le même rang comme deux fêtes de même nature, deux réjouissances pour les yeux, deux amusements.

Dans la soirée, il n'y a eu d'illuminations presque nulle part. Les boulevards n'offraient pas plus de mouvement qu'un dimanche ordinaire. Peu de drapeaux, même dans les quartiers populaires.

Évidemment, c'est trop de deux fêtes pareilles dans une seule année ; et les machinistes de celle-là feront bien de vendre leur matériel à l'Hippodrome pour imaginer du nouveau. Leurs bonshommes en carton n'avaient qu'un triste aspect et Voltaire et Rousseau sur leurs fauteuils s'agitaient comme pour une danse de Saint-Guy.

La République, représentée dans la pose d'une forcenée qui chante la *Marseillaise*, a fait particulièrement le plus fâcheux effet, au défilé de la rive gauche. Elle devait brandir à la main un grand sabre menaçant ; mais ce grand sabre de bois s'était cassé à la poignée et pendait lamentablement au bout d'une ficelle. Si c'est avec ce sabre-là que la République d'aujourd'hui croit faire peur aux ennemis de la France, elle se trompe. Tout le monde remarquait cet incident. Les Romains en auraient tiré de fâcheux augures. Mais il était visible que jeudi, la foule ne prenait rien au sérieux, ni la mascarade, ni le grand sabre cassé.

Que de monde ! que de monde ! disaient les enthousiastes.

Il y en a bien plus que cela pour le carnaval, et même pour la mi-carême. Faites la comparaison et soyez modestes.

La *Patrie* rappelle que la date du 22 septembre était celle que préférait Gambetta lorsqu'il s'est agi d'instituer une fête nationale. C'est la cinquième fois depuis un siècle que cet anniversaire est célébré.

La *France* a recherché les noms des députés de Paris qui furent élus il y a cent ans en ce même mois de septembre.

Robespierre aîné, Danton, Collot-d'Herbois, Manuel, Billaud-Varennes, Camille Desmoulin, Marat, Lavicomterie de Saint-Sanson, Legendre, Raffron de Trouillet, Panis, Sergeant-Marceau, Robert, Dnsaulx, Fréron, Beauvais de Préau, Fabre d'Églantine, Osselet, Robespierre jeune, David, Boucher, Laignelot, Thomas et Philippe-Égalité duc d'Orléans.

Sur ces 24 députés, huit moururent guillotins, deux de mort violente et trois en exil. Les autres se sont éteints obscurément.

Les électeurs de Paris nommèrent en outre

six suppléants qui étaient : le comédien Bour-sault, plus tard directeur de l'Opéra-Comique ; le savant Fourcroy, Bourgois, Desrues, Rousseau et l'ancien prêtre Vangeois.

Le *Temps* vient de publier les lignes suivantes :

« Dans une réunion qui a eu lieu jeudi au cercle catholique de Roubaix, M. l'abbé Garnier, bien connu à Paris par ses conférences, a prononcé un discours dans lequel il a annoncé que des pétitionnements seraient prochainement organisés en France par les catholiques, pour demander l'abolition des lois scolaires. Il a parlé ensuite de l'adhésion des conservateurs à la République. « Nous acceptons », a-t-il dit, la République conformément aux instructions de Léon XIII. Nous marchons dans le train, mais pour le diriger. » Nous entrons dans la maison, mais pour la nettoyer et nous la nettoierons ! »

La *Justice*, après avoir cité ces paroles, ajoute :

« Mais, surtout, qu'on ne vienne pas nous dire que M. l'abbé Garnier, en parlant comme il le fait, n'engage que M. Garnier. Ce serait là une réponse inacceptable, car l'orateur des cercles catholiques de Roubaix n'a fait que résumer, sous une forme saisissante, tout ce que nous avons lu dans les feuilles de sacristie, depuis le jour où l'Eglise — au sons de la *Marseillaise*, jouée par les Pères blancs de M. Lavigerie — a commencé le mouvement tournant que le Pape lui-même dirige aujourd'hui.

« Assurément Léon XIII est tenu à plus de dignité, à plus de prudence dans la forme. Mais c'est lui-même qui a bien pris soin de distinguer entre la législation républicaine et la forme même du gouvernement, afin que les catholiques, tout en acceptant celle-ci, puissent combattre ouvertement celle-là. Et c'est ce que fait M. l'abbé Garnier. Il accepte d'entrer dans la maison, mais il y rentre bruyamment, le balai à la main, dans l'intention de tout nettoyer. »

A Madagascar

Il est décidément bien difficile de savoir exactement à quoi s'en tenir sur ce qui se passe dans nos établissements coloniaux. Il y a trois ou quatre jours, les journaux républicains affirmaient que le courrier de Madagascar ne mentionnait aucun incident digne de remarque. Or un correspondant du *XIX^e Siècle* dit avoir reçu d'un négociant de l'île des renseignements fort graves.

Le 12 août, le *Resles*, navire de guerre anglais, s'est permis de visiter un boutre, le *Malhy*, près de Majunga, c'est-à-dire dans les eaux sinon françaises, du moins soumises à notre protectorat.

Le patron du boutre refusa de recevoir à son bord l'officier anglais ; mais ce dernier, sortant son revolver, le lui braqua sur la poitrine, disant : « Nous sommes les maîtres ici, nous les Anglais. Obéis ou je te tue. »

Cette affaire, dès qu'elle fut connue par le gouverneur, M. Froger, amena une protesta-

tion in-lignée de ce dernier, auprès de la reine des Hovas, qui lui répondit que « cela ne la regardait pas ».

J'ajoute que le boutre, qui avait des provisions pour le commerce, a été saisi par le capitaine du *Resles*.

Autre incident, plus grave, celui-là : le 14 août, un officier de l'escadre anglaise, monté dans un canot, s'est permis de prendre le croquis des forts que nous construisons dans le port de Diégo-Suarez. Le commandant du stationnaire français, le *Hugon*, avisé de ce fait, se rendit auprès de l'amiral anglais, qui refusa de le recevoir.

M. Froger, d'autre part, en avisait le gouvernement, qui a demandé au cabinet anglais des explications.

Depuis, l'affaire en est là.

Ces deux incidents ont produit à Madagascar une vive émotion.

NOUVELLES DU TONKIN

Le *Jour* reçoit du Tonkin une lettre montrant que notre colonie est plus troublée que jamais.

En voici les passages caractéristiques :

« La piraterie chinoise, cette année, s'exerce avec plus de violence et de témérité que les années précédentes ; c'est un véritable fléau.... »

« Toutes les bandes de rebelles et de pillards qui, l'an dernier, ont dévasté les provinces de la Chine se sont rabattues sur le Tonkin, avec l'appui des mandarins mêmes. L'impossibilité où nous sommes de garder sérieusement notre frontière les a beaucoup servies dans leurs exactions.... »

« Du côté de Langson, leur marche est progressive. Séparés en masses déjà trop imposantes pour que nos pauvres petites colonnes de trois cents fusils aient chance de remporter quelques succès, ils passent entre nos postes et, tactique qui leur est chère, ne cherchent qu'à prendre des convois et à tendre des embuscades terribles.... »

« Bref, ce sont des soldats très aguerris, très disciplinés que les nôtres ont à combattre, et qui reçoivent de Chine des subsides et des approvisionnements.... »

« L'envahissement des provinces du Haut-Tonkin est chose faite.... »

Le *Jour* n'hésite pas à reconnaître que « l'audace des pirates ne connaît plus de bornes » et qu'« une véritable armée de bandits dévaste le Tonkin ».

M. de Lanessan sera bien venu désormais à nous parler de « complète pacification » !

A propos du livre de M. Zola (*La Débâcle*), M. Feuillant adresse la lettre suivante au capitaine Tanera :

« Monsieur,

« Soldats, officiers français, Français, nous avons tous frémi d'indignation à la lecture du livre de M. Zola ; mais, ce que je ne puis m'expliquer, c'est que personne ne se soit mis en avant pour protester sur des faits absolument fantaisistes.... »

« Peut-être ne doit-on pas relever certaines infamies, peut-être est-il plus digne de dédai-

gnier les appréciations de M. Zola, et de ne considérer dans *La Débâcle* que le talent d'écrivain de l'auteur.

» Il est très douloureux pourtant, monsieur, de voir qu'il faut que ce soit un officier allemand, notre ennemi de 1870, qui vienne relever l'honneur de nos armées et se montrer plus susceptible du courage de nos soldats, qu'un Français qui, dans son œuvre, nous abaisse et tend à nous déshonorer.

» Je suis, comme tous les officiers français, honteux de ces... erreurs relevées par vous, monsieur.

» Je ne vous en remercie pas moins pour ma part et c'est avec la plus grande courtoisie, monsieur, que je vous salue.

» Xavier FEUILLANT,

» Ancien officier de la garde impériale,
» armée de Metz 1870.

» 22 septembre 1892. »

LE GÉNÉRAL HANRION

On annonce de Nancy la mort du général Hanrion, ancien commandant du 10^e corps d'armée, décédé à l'âge de 68 ans.

Le défunt était d'origine lorraine, bien qu'il fût né à Perpignan. Il sortit de Saint-Cyr en 1844, fit les campagnes d'Algérie, de Crimée, et, en 1858, à trente-quatre ans, il fut nommé chef de bataillon. C'était le plus jeune des commandants de l'armée. Il fit la campagne d'Italie, fut promu lieutenant-colonel en 1866, général de brigade en 1875, général de division en 1881, commandant la division de Nancy. Il fut nommé ensuite au commandement du 10^e corps, à Rennes, et placé, à l'expiration de ses pouvoirs, dans le cadre de réserve.

Le général Hanrion était grand officier de la Légion d'honneur.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 24 septembre 1892.

Après quelques jours de tassement des cours, le marché reprend une nouvelle animation avec des tendances plus marquées en hausse. Le 3 0/0 débute à 99.75 et clôture à 99.95 ; le 4 1/2 reste à 105.97.

La Rente Italienne, sous l'influence d'une amélioration sensible du change italien, remonte presque à son plus haut cours de 93.40.

L'Extérieure reste offerte à 64 9/16.

Le Russe Nouveau est à 80.75 et l'Orient à 68 40.

L'action de la Banque de France recule à 4,075 fr. On a lieu de craindre que la diminution des bénéfices n'influe d'une manière très sensible sur le dividende du 2^e semestre.

Le Crédit Foncier est très bien tenu à 4,128 francs. Le conseil d'administration dans sa dernière réunion a autorisé pour 4,820,000 de prêts fonciers et pour 391,317 de prêts communaux.

La Banque de Paris conserve son cours de 666 de la veille.

La Société Générale se maintient entre 485 et 486. Les 6.25 mis en paiement le 1^{er} octobre représentent l'intérêt pour le 1^{er} semestre 1892, à 3 0/0 du capital versé. Ce coupon

sera vraisemblablement promptement regagné.

Le Crédit Lyonnais se négocie aux environs du cours de 800 fr. Cette société doit trouver dans les affaires qu'elle prépare pour la saison d'hiver de nouveaux emplois pour ses disponibilités.

Les Chemins Economiques valent 431 fr.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

NOTRE NOUVELLE GARE

Le chef des gares de Saumur a écrit une lettre au maire pour lui dire que le bâtiment nouvellement inauguré n'est que la moitié de la construction affectée au service, en attendant qu'on se serve des vieux matériaux de l'ancienne gare pour construire l'autre moitié. La longueur totale des bâtiments sera de 114 mètres.

Cette lettre a été écrite en réponse aux réclamations adressées au maire de Saumur, relativement à l'exiguïté des locaux actuels.

Nous croyons, nous, que malgré ses 114 mètres de longueur, la gare ne sera jamais très commode. C'est aussi de la largeur qu'il fallait, Messieurs les architectes !

VANDALISME

Des « malins » ont mutilé cette nuit plusieurs des jeunes arbres plantés sur le quai de Limoges. L'avant-dernier tilleul, du côté de Notre-Dame, a été complètement brisé. Plusieurs autres ont reçu des atteintes de ces imbéciles malfaiteurs ; mais les plantes, protégées par des armatures de fer, ont résisté.

RÉCOMPENSES OBTENUES A L'EXPOSITION DE TOURS PAR LES EXPOSANTS DE SAUMUR

Hors concours. — M. Combier : liqueurs.

Grand prix. — M. Voelcker : photographies.

Diplôme d'honneur. — Collège et Ecole professionnelle de Saumur (directeur, M. Rigolage).

Médailles d'or. — M. Pasquet : sculptures et bijouterie religieuse ; — M. Fouché : vins blancs.

Médailles de vermeil. — M. Pucelle : brûleurs portatifs à feu nu ; — M. Duvan, Louis : collection de vignes greffées ; — M. Chaussepied : distillation.

Médailles d'argent. — M^{me} Vignerot-Thavenard : travaux exécutés à la machine à coudre New-Home ; — M^{lle} Vivet, directrice de l'Ecole maternelle, à Saumur ; — M. Marioge, collaborateur de M. Rigolage, au Collège de Saumur : travail manuel ; — M. Coutard : parfumerie ; — M. Chevalier : selle anglaise et harnais ; — M. Bordereau : agrafes pour ardoises ; — M. Petit : biscuits et gâteaux ; M. Allard, collaborateur de M. Duvan : greffage des vignes ;

— M. Bonneau, Léonce : encaustique pour parquet ; — M. Houlard : vins.

Médaille de bronze. — M^{me} Brossier : produits pharmaceutiques.

Mention honorable. — M^{me} E. Pannier : pâtisseries.

NOMINATION D'UN PROFESSEUR AU COLLÈGE DE SAUMUR

M. Nephthalie Lévy vient d'être nommé professeur d'allemand au collège de Saumur (emploi vacant).

INSTRUCTION PRIMAIRE

Sont nommés instituteurs titulaires : A Turquant, M. Simon ; à Méron, M. Racineux.

Sont nommées institutrices titulaires : à Turquant, M^{me} Simon ; à Méron, M^{me} Racineux.

LE BALLON « LE CENTENAIRE »

« Jeudi, sur le coup de minuit, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, un ballon a passé au-dessus de la ville d'Angers. On l'a vu au-dessus de la Banque de France, de la rue du Mail, entre les rues des Ursules et Chevreul, des bureaux du *Journal de Maine-et-Loire*, du couvent des sœurs de l'Adoration, de la place du Ralliement. Il s'est dirigé ensuite vers la cathédrale. Les aéronautes ont salué la ville par des coups de corne qui faisaient grand bruit. Ils ont dû aller vers Beaumont et Bécon. »

Ce ballon était le *Centenaire*, parti de Saumur jeudi soir, et monté par l'aéronaute M. Mallet, accompagné de M. Langlais, conseiller municipal.

Le *Journal de Maine-et-Loire* a reçu la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur du *Journal de Maine-et-Loire*,

» Après le brillant concours de Vihiers, qui a été un grand succès pour les deux Comices organisateurs, après l'entente complète qui n'a cessé de régner entre les deux bureaux sur toutes questions y relatives, je m'étonne de lire, dans un numéro du *Courrier de Saumur* que l'on me communique aujourd'hui seulement, un article plein de fiel et aussi d'erreurs étranges.

» L'auteur, dans ses dissertations fantaisistes, dit :

» — Que M. Doussain, le maire de la Fosse-de-Tigné, a tenu haut le drapeau de la République depuis soixante ans, c'est-à-dire dès 1832... sans doute au nom du roi Louis-Philippe ;

» — Que le chemin de fer de Saumur à Cholet est dû exclusivement à l'initiative de ses amis... comme si le Conseil général de Maine-et-Loire, qui l'a entrepris, qui l'a voté, qui le paie entièrement des deniers départementaux, n'y était pour rien... comme si MM. Berger et de Maillé, députés des arrondissements inté-

ressés, qui n'ont cessé de s'en occuper avec le plus grand zèle, et ont largement contribué à obtenir gain de cause, y étaient absolument étrangers ;

» — Que ce sont les royalistes qui ont fait déclarer la guerre de 1870, pour consolider sur son trône l'empereur, leur constant ennemi : rien de plus profond et de plus typique que cette accusation.

» Pareilles assertions se passent de commentaires, et ne méritent pas d'être relevées. Je me bornerai à répondre sur un quatrième point, qui au moins a un intérêt historique, sur l'alliance ou plutôt l'amitié franco-russe, qui, pour cet écrivain trop partial, ne date que de Cronstadt.

» Sans doute, les journées de Cronstadt ont cimenté les sympathies qui existaient entre les deux grands peuples ; j'en félicite le gouvernement actuel, et j'en suis heureux pour la France. Mais il est incontestable également que ces sympathies ne sont pas nées d'hier : elles se sont manifestées avec éclat dès 1800, sous le czar Paul I^{er} ; — en 1807, à Tilsit ; — en 1815, quand le czar Alexandre I^{er} s'opposa au démembrement de la France ; — en 1830 ; — en 1854, pendant la guerre de Crimée même, où la lutte était si courtoise, si chevaleresque entre Français et Russes, que, dans l'intervalle des batailles, ils fraternisaient gaiement ensemble à l'exclusion des Anglais, des Italiens et des Turcs ; — en 1875, sous le gouvernement des conservateurs, quand le czar Alexandre II arrêtait court l'ambition criminelle, la haine implacable des Allemands contre la France, et empêchait une nouvelle guerre qui peut-être eût été pour nous un désastre irréparable.

» Pourquoi donc s'indigner avec emphase de ce que j'aie fait remonter l'amitié franco-russe au commencement du siècle ? Pourquoi nier ou dissimuler des faits historiques qui augmentent singulièrement l'importance des hourrahs de Cronstadt, et dont tous nous devrions nous réjouir ? Sachons donc, quand il s'agit de questions nationales, imposer silence aux mesquines querelles de l'esprit de parti : travaillons de notre mieux pour notre pays, et ne réduisons pas l'histoire de France à celle d'une époque ou d'un gouvernement quelconque. »

ÉCOLE DE SAINT-CYR

Dans la liste de classement par ordre de mérite des élèves de l'École spéciale militaire, reconnus aptes au grade de sous-lieutenant à la suite des examens de sortie de 1892, nous remarquons les noms suivants, qui appartiennent à l'Anjou :

MM. de la Bourdonnaye (cavalerie), de Labaume, Jung, Fargeas, de Lacouture (cavalerie), Gesbron-Lavau (cavalerie), Laroche de Chevigné, Chesneau, Laulaigne, de Lavalette.

SUZANNE D'ESTOUVILLE

PAR

Le Marquis DE FODRAS

XI

— Que Dieu vous récompense, mon enfant ! dit la baronne en pressant chaleureusement la main de Suzanne, qu'elle avait saisie à plusieurs reprises depuis que sa jeune amie parlait. Que Dieu vous récompense ! répéta-t-elle en pleurant de joie ; car moi, quoi que je fasse, je serai toujours ingrate !

» Ainsi vous l'avez vu ! continua-t-elle avec une ivresse qui approchait du délire ; son visage exprimait l'attendrissement, son regard peignait la compassion ! On vous a dit aussi que l'aumône était tombée de sa main et la consolation de sa bouche ! Ah ! je suis une bien heureuse mère ! Qu'importe maintenant que son intelligence soit pauvre, si son cœur est riche ! Dieu m'est témoin que ce n'est pas sa nullité qui m'a tant fait souffrir ! Qu'il soit bon, noble, délicat, et je bénirai la Providence cha-

que jour de ma vie. On ne l'admira pas, mais on l'aimera ! Le monde le délaissera peut-être, mais il aura le fidèle cortège des pauvres, et l'affection inébranlable et pure des cœurs simples ! Rien ne manque à mon bonheur, Suzanne, puisque c'est vous qui me l'annoncez... Oh ! dites-moi comment je pourrai vous témoigner ma reconnaissance ?

— En m'écrivant quelquefois que vous êtes heureuse, reprit affectueusement mademoiselle d'Estouville, et même en ne me l'écrivant pas, continua-t-elle, car le souvenir de cet instant suffira au bonheur de toute ma vie.

— Vous écrire ! est-ce que vous songez déjà à nous quitter ?

— Il le faudra bientôt, Madame. J'ai une amie qui est une sœur pour moi ; nous avons été ensemble orphelines et pauvres ; elle est riche aujourd'hui : si je la négligeais dans son bonheur, elle aurait le droit de me croire ingrate.

— Mais vous m'abandonnez dans le bien.

— Il est si complet !

— Je suis superstitieuse, Suzanne. Ce bonheur, c'est vous qui me l'avez annoncé ; si vous me quittez, il s'évanouira peut-être.

— Je n'en crois rien, Madame ; mais si

cela était, je reviendrais bien vite près de vous.

— Serez-vous toujours libre ? J'espère bien que non, répondit la baronne en souriant.

— Les pauvres filles comme moi sont toujours indépendantes, répondit Suzanne en riant à son tour. C'est là le beau côté de leur situation.

— Vous savez, ma fille, que j'ai des devoirs à remplir envers vous ; ces devoirs sont encore plus impérieux après le dévouement que vous m'avez montré. Laissez-moi faire quelque chose pour vous, et en même temps pour quelqu'un à qui je dois beaucoup aussi...

Suzanne garda le silence, et madame Granval reprit avec un léger tremblement dans la voix :

— Vous avez vu ici M. Verne... c'est un homme d'un rare mérite et d'une parfaite bonté. Il est jeune, agréable de sa personne ; sa position est bonne, et je compte l'améliorer encore... Pourquoi ne l'épouseriez-vous pas ? ajouta la baronne après un moment d'hésitation.

Une vive rougeur colora subitement le visage de mademoiselle d'Estouville.

— Je n'ai point songé jusqu'à présent à me

mariée, répondit-elle avec une gravité qui laissait entrevoir de la tristesse ou du mécontentement, je n'y songerai pas davantage plus tard, car j'ai toujours compris que ma naissance m'imposait le devoir de choisir, tandis que ma pauvreté ne m'en donnait pas le droit. Le résultat de ces deux situations si différentes l'une de l'autre, est que je dois rester fille.

Madame Granval, née et élevée dans les rangs de la bourgeoisie, n'avait pas cru blesser Suzanne en lui proposant une mésalliance ; mais comme elle avait autant de bonté dans le cœur que d'élevation dans l'esprit, elle ne vit pas plutôt sa faute qu'elle la répara de la manière la plus gracieuse et la plus délicate.

— Pardonnez-moi, mon enfant, dit-elle. l'erreur dans laquelle j'ai été entraînée par mon désir de payer d'un prix immense le service que M. Verne m'a rendu ; d'un autre côté, la tendresse que vous m'inspirez m'a fait croire un instant que vous étiez ma fille, et que je pouvais disposer de vous : voilà mes deux excuses, j'espère que vous les accueillerez également bien.

— Ah ! madame ! s'écria Suzanne attendrie de tant d'indulgence, c'est à vous de me par-

PERSISTANCE DE L'ÉTÉ

Cette année, l'été, qui a commencé beaucoup plus tôt que d'habitude, se prolonge d'une façon inaccoutumée. Il y a des ans et des ans que pareil fait ne s'était produit. Aussi, dans la plupart des contrées, vendange-t-on un mois en avance des temps ordinaires.

Quel malheur que les gelées et les grêles aient détruit une grande partie du raisin ! Le peu de vin qu'on fera cette année égalera comme qualité les meilleures récoltes du siècle.

LE RETOUR DU 135^e A ANGERS

Samedi matin, à neuf heures, le 135^e régiment est arrivé à Angers. M. le général Mourlan était allé au devant de nos fantassins.

Voici quelques renseignements sur les dernières étapes :

Le 135^e est parti le 23, à cinq heures du matin, de Doué, où il avait reçu le meilleur accueil.

Le soir, une retraite aux flambeaux avait été organisée avec le concours de la musique du 135^e qui a donné également un superbe concert. Le programme a été exécuté avec un merveilleux brio. Les habitants, accourus en foule assister à ce concert, ont vivement admiré l'exécution irréprochable des morceaux et ont acclamé chaleureusement, à diverses reprises, les musiciens et leur directeur, un chef comme on en rencontre bien peu.

Le 23, le régiment est passé à Louresse, Ambillon et Noyant, où il avait cantonné en se rendant aux grandes manœuvres, puis à Saugé-l'Hôpital, aux Aheuds où a été faite une grande halte de quarante-cinq minutes.

Le régiment a cantonné le 23 : le 1^{er} bataillon à Quincé, les deux autres à Brissac.

L'arrivée a eu lieu à dix heures et demie. Le maire avait invité les habitants à recevoir dignement les soldats qui ont été, en effet, des mieux accueillis. (Patriote.)

GRAVE ACCIDENT ARRIVÉ AU CHEF DE MUSIQUE DU 135^e

Vendredi dernier, M. Rouveirois, chef de la musique du 135^e, a été victime d'un grave accident.

L'étape de Doué-la-Fontaine touchait à sa fin.

Le régiment faisait son entrée à Quincé.

M. Rouveirois marchait, suivant la coutume, à la gauche de ses musiciens, lorsqu'il fut atteint en pleine poitrine par l'un des brancards d'une voiture de marchands ambulants.

Le choc fut tellement violent, que M. Rouveirois faillit être renversé. Il ressentit aussitôt de vives douleurs et dut ralentir le pas. Il resta en arrière de la colonne avec M. le lieutenant Charbonnier.

Nous souhaitons vivement que cet accident

donner mon orgueil. Hélas ! continua-t-elle plus tristement, cet orgueil est une des nécessités de ma position ! Je suis non seulement condamnée à le sentir, mais encore à le montrer.

— Laissons ce sujet, ma chère amie, et revenons à Léonce : que pensez-vous que je doive faire ?

— Rien absolument : il faudrait qu'il pût croire qu'il a toujours été ce qu'il deviendra, et pour cela ne s'étonner de rien, et encore moins chercher à hâter le changement qui paraît s'accomplir.

— J'admire votre sagesse, et j'adore votre bonté, dit la baronne en attirant Suzanne à elle pour la baiser au front. Oh ! que je serais heureuse si Eléonore vous ressemblait !

— Puisque vous avez prononcé ce nom, madame, je vous demanderai si vous ne penseriez pas qu'il fût à propos d'instruire mademoiselle Loubert de tout ce qui se passe. La soirée d'hier a dû lui laisser des souvenirs pénibles, et par conséquent des craintes qu'il faudrait peut-être dissiper.

— Chargez-vous de ce soin, ma fille, dit la baronne avec le plus visible attendrissement. J'ai rendu à Eléonore sa parole, ce n'est point à moi à la lui redemander.

(A suivre.)

n'ait pas de suites graves et espérons que bientôt le sympathique et distingué chef de la musique du 135^e sera absolument rétabli.

TAMPONNÉ PAR UN TRAIN

Jeudi soir, vers 8 heures, le nommé Ménélaüs (Louis), âgé de 34 ans, domestique chez M^{me} veuve Bourreau, au Picard, commune de Bourgueil, rentrait de la Chapelle-sur-Loire, monté dans sa charrette ; quand, arrivé au passage à niveau du chemin de fer départemental, au lieu dit les Avéris, lequel passage est dépourvu de barrières, l'attelage qui s'était engagé sur la voie a été tamponné par le train venant de Gizenx.

Le conducteur et l'attelage ont été projetés à une distance de 15 mètres.

Les blessures de Ménélaüs, qui a été transporté à l'hospice de Bourgueil, sont assez graves, mais ne paraissent pas mettre ses jours en danger.

Le cheval, qui a eu une jambe de brisée, a été abattu.

Triste détail : le mari de M^{me} veuve Bourreau est décédé le 12 août dernier, également par suite d'un accident de voiture, à Saumur.

UNE NOUVELLE DÉCORATION

Dans un de ses bons jours, Cadet disait que les palmes académiques, voire les rosettes, étaient le demi-deuil de la Légion d'honneur.

Le mot fut apprécié, et on en rit fort.

Mais si la blague peut s'en prendre aux décorations civiles, il ne faut pas qu'elle touche à celles militaires ; or, il est question, dit-on, de créer une nouvelle croix spécialement destinée à l'armée : le *Mérite militaire*. Elle « consolerait » les officiers de l'active, de la réserve et de la territoriale.

Ce projet est ridicule.

On pouvait croire que les décorations déjà existantes étaient répandues avec assez de profusion pour satisfaire la soif de tous les malades dévorés par la fièvre du ruban.

Il paraît qu'il n'en était pas ainsi.

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCE

Le 23 septembre. — Robert-Antoine Leblou, rue des Capucins.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Georges-Charles-Ernest Tessier, serrurier, et Angélique Fresneau, chapeletière, tous deux à Saumur.

Gaston-Albert Tolozan, sans profession, à Saumur, et Maria Lissard, sans profession, à Loudun.

Sylvain Villain (veuf), maçon, et Julie-Victorine Menanteau, journalière, tous deux à Saumur.

MARIAGE

Le 24 septembre. — Louis Coquereau, tourneur, a épousé Marie-Henriette Fardeau, lingère, tous deux à Saumur.

DÉCÈS

Le 25 septembre. — Jean-Rémi Andru, manœuvre, 57 ans, à l'Hôpital ; — Louise-Joséphine Gautier, 13 jours, à l'Hôpital.

CONSEILS ET RECETTES

LES GUÊPES ET LE RAISIN

D. — Voudriez-vous nous indiquer un moyen de préserver le raisin contre les guêpes qui abondent dans notre région, où elles abiment gravement nos plus beaux chasselas ; ne serait-il pas bon de mettre nos raisins en sac ?

R. — Le sac dans lequel on enferme la grappe de raisin, qu'il soit en crin, en mousseline ou en papier, a toujours l'inconvénient d'entraver la maturité et d'occasionner la pourriture. Emprisonnée dans un sac, la grappe est soustraite aux rayons du soleil ; elle ne se dore pas complètement, elle mûrit mal. En revanche, le sac conserve parfaitement l'humidité causée soit par la pluie, soit par le brouillard, et le raisin soumis à ce régime est pourri avant même qu'on ait eu le temps de s'en apercevoir.

Il faut donc renoncer aux sacs. Mais quel est le moyen de mettre le raisin à l'abri des morsures des guêpes ? Le vrai moyen, c'est d'éloigner des treilles les limaçons ou les oiseaux et de protéger les grappes contre les pluies qui, parfois, font fendre et pourrir les grains. En effet, jamais les guêpes, pas plus du reste que les abeilles ou les mouches, n'entament la peau du fruit. Il faut qu'une fente, une fissure ait été pratiquée par les oiseaux, le limaçon ou la pluie, pour qu'elles y introduisent leur suçoir. Si la peau est intacte, jamais elles ne l'attaqueront.

Si cependant vous voulez absolument détruire les guêpes, il est un moyen assez pratique, outre celui qui consiste à supprimer les guêpiers : il suffit de suspendre le long de la treille de petites bouteilles remplies d'eau miellée. Les guêpes, qui ont la passion du miel, se précipitent dans la bouteille et s'y noient.

POUR ÉCLAIRCIR UNE PEAU HALÉE

Prenez du raisin vert, trempez-le dans l'eau, saupoudrez-le avec de l'alun et du sel, enveloppez-le dans du papier et mettez-le dans les cendres chaudes ; exprimez-en le jus, lavez-vous-en la figure chaque matin. Ce très simple remède enlève le hâle et rétablit la teinte de la peau.

Pour rire un peu

Une longue et consciencieuse observation des choses de la nature me permet d'affirmer que le poisson se tient habituellement dans l'eau. Cette coutume remonte à la plus haute antiquité, et c'est à la combattre que le pêcheur consacre son intelligence.

Dans ce but, il emploie une canne au bout de laquelle pend un fil terminé par un crochet qu'on appelle hameçon. Les grammariens discutent pour savoir si l'H de ce hameçon doit être aspiré. Je suis d'avis qu'il doit l'être au moins par les poissons.

Le hameçon sert ordinairement d'asile à un ver, — ce qui fait dire que l'asticot vit au crochet du pêcheur à la ligne ; ce qui paraît certain, c'est que le poisson aime les vers ; à peine en a-t-il trouvé un qu'il se met à chercher la rime.

Feu Orphée captivait de la sorte, avec de simples vers mis en musique, les animaux les plus considérables. Cet usage est complètement abandonné pour ce qui concerne les lions et autres bêtes féroces ; il a même perdu beaucoup de son efficacité sur le poisson. Cela tient à ce que celui-ci devient chaque jour plus malin, tandis que le pêcheur reste le même.

Cependant, les statistiques tendent à établir que le poisson meurt jeune et finit généralement ses jours dans une poêle à frire... Il est permis d'attribuer cet état de choses au suicide. Quand un goujon est las de l'existence, il se passe un asticot au travers du corps ; c'est parmi ces désespérés que se recrutent la plupart de nos fritures.

On cite néanmoins, comme cas de longévité, les carpes de Fontainebleau, qui sont plusieurs fois centenaires. Pour honorer leur vieillesse, on leur a passé des anneaux dans le nez ; c'est ainsi que les poissons, auxquels l'usage des statues est étranger, célèbrent leurs illustrations nationales. Il est honteux de penser que nous n'en avons jamais fait autant pour feu Chevreul.

Quelques naturalistes, parmi lesquels Buffon, ont remarqué que le poisson est muet. Ce silence est l'objet d'une foule de commentaires. Pour l'expliquer, il convient d'observer que le plongeon est peu favorable à l'exercice de la parole, et que les causeurs les plus brillants s'abstiennent lorsqu'ils ont la tête sous l'eau.

Passons maintenant à la pratique.

Chaque espèce de poisson exige des soins particuliers.

Ainsi, l'ABLETTE ne se pêche pas de la même façon que le requin ; l'ablette mord au ver de vase et le requin à la caisse d'homme. Munissez-vous en conséquence.

La pêche au GARDON est des plus simples.

Vous jetez votre ligne en disant : GARDON, s'il vous plaît ! Il tire. Et vous n'avez plus qu'à le diriger avec précaution dans une poêle à frire.

L'ANGUILLE se plaît dans les vases, pourvu qu'il n'y ait point un œil au fond.

La TRUITE exige des ménagements... Ne faites pas AUX TRUITES ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit.

Pour le GOIJON, servez-vous d'un de ces vieux roqueforts avancés dont parlait le renard de la fable : « Il a trop de vers, dit-il, c'est bon pour les goujons ».

La LAMPROIE est un poisson délicat, tandis que l'OMBRE est noté pour son indolence. Ne faites donc jamais la faute de lâcher la LAMPROIE pour l'OMBRE.

Les BRÈMES ont le tort de se maquiller ; les CARPES transparentes sont d'une rare inconvenance : le JUÈNE ou MEUNIER est sujet à des somnolences dans les remous, ce qui a donné lieu au refrain populaire :

Meunier, tu dors,
Tra la la la la laire (bis).

La SARDINE reste dans l'huile, le HARENG dort.

Le MULET est connu pour son obstination.

La PERCHE réussit assez bien les imitations de Sarah Bernhardt.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 25 Septembre 1892

Versements de 76 déposants (13 nouveaux), 35,135 fr. »».
Remboursements, 29,419 fr. 78.

La Caisse paie 3 fr. 50 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

Georges Ohnet publie chez l'éditeur Ollendorff, 28 bis, rue de Richelieu, à Paris, son nouveau roman, *Nemrod et Cie*, livre amusant et mouvementé, étude exquise de jeune fille, qui a pour cadre le monde des grandes chasses et de la haute banque. L'auteur, dans cette peinture très neuve de la société israélite, aborde en passant, et avec une philosophie toute mondaine, la question juive. *Nemrod et Cie* est un drame passionnel, émouvant et concentré. Le volume 3 fr. 50. Envoi franco.

Dernières Nouvelles

Paris, 26 septembre, 12 h. 55 soir.

Hier, dans Paris et dans la banlieue, il y a eu 19 cas de choléra dont 12 décès.

Au Havre, 4 cas dans la journée et 3 décès.

A Saint-Petersbourg, 17 cas, 10 décès.

HAVAS.

Marché de Saumur du Samedi 24 Septembre

Froment-commerce, l'hectolitre	17	Bœuf ou vache, le kil.	1 60
id. halle (moyenne)	16 55	Veau	— 1 60
Méteil	13 70	Mouton	— 2 40
Seigle	10 80	Porc	— 1 60
Orge	10	Poulets la couple	3 50
Avoine	9	Dindonneaux	— 11
Sarrasin	11	Canards	— 3 50
Haricots blancs	22	Oies	— 8
Haricots rouges	20	Beurre le kilog.	2 50
Fèves	—	Œufs la douzaine	1
Noix	13	Foin, la charretée de 780 kilog.	110
Châtaignes	—	Luzerne	— 110
Sel les 100 kil.	15	Paille	— 47
Son	14	Huile de noix, 50 kil.	130
Pommes de terre, la barrique	10	Chanvre 1 ^{re} qualité les 52 kilog.	500
Farine, la culasse de 157 kilog.	53	id. 2 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	—
id. 2 ^e id. Of. 33 33	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16
id. 3 ^e id. Of. 31 88	—	Charbon de terre	— 4 50

Cours des Vins.

Rouges.

Souzay et environs	la barrique	100 à 115
Champigny	—	110 à 120
Varrains	—	100 à 115
Bourgueil	—	110 à 120
Restigné	—	100 à 115
Chinon	—	100 à 115

Blancs.

Coteaux de Saumur	la barrique	100 à 110
Ordinaires, environs de Saumur	—	90 à 100
Saint-Léger et environs	—	70 à 80
Varrains et environs	—	90 à 100
Le Puy-Notre-Dame et environs	—	70 à 80
La Vienne	—	60 à 70

Cidre de Bretagne	la barrique	38 à »»
Cidre de Normandie	—	42 à »»
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre	»»
Vinaigre de vin	—	»»

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e BELDENT, notaire à Noyant (Maine-et-Loire).

A VENDRE
A L'AMIABLE
UNE PROPRIÉTÉ

Située communes de Denezé et Chigné, à 4 kilomètres de Noyant (ligne de l'Etat).

Cette propriété comprend une Ferme et deux Closiers d'un seul tenant et d'une contenance totale d'environ 78 hectares.

TRÈS BELLE CHASSE
S'adresser, pour tous renseignements et traiter, audit M^e BELDENT.

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

VENTE MOBILIÈRE
Volontaire

A Allonnes, en la demeure de M^{me} BARON-FOUCREAU, par le ministère de M^e DENIAU, notaire à Allonnes.

Le DIMANCHE 2 OCTOBRE 1892, à midi.

On vendra :
Mobiliers de salon, comprenant : garniture de cheminée, canapé, fauteuils, chaises, pouffs, tables, tapis, etc. ;
Mobiliers de salle à manger, vaisselle, batterie de cuisine ;
Plusieurs chambres à coucher, bonne literie ;
Bibliothèque, siège Empire, gravures anciennes, glaces ;
Pendules de cheminée et autres ;
Instruments de jardinage, bouteilles vides, futailles ;
Selle de dame, bride et mors ;
Et quantité d'autres bons objets.
On paiera comptant, et 10 0/0 en sus.

A VENDRE
Un Dictionnaire
DE LITRÉ
4 Volumes et un supplément reliés
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
A L'AMIABLE
Petite MAISON
Avec JARDIN bien arrosé
Contenant 500 mètres carrés environ.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
APPARTEMENT
Au 2^e étage
Composé de trois pièces, mansarde, décharge et grenier.
S'adresser au bureau du journal.

MAISONS ET MAGASINS
A Louer présentement
Rue d'Orléans, 49.
S'adresser à M. MEYER, rue d'Alsace, 43.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^o
Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND
12 PAGES IN-4^o
LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La *M. de illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, UN SUPPLÉMENT consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille ; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.
Le public n'est pas contraint de s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en prenant soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :
Première édition : trois mois, 3 fr. 50 ; six mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr. —
Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : trois mois, 7 fr. ; six mois, 13 fr. 50 ; douze mois, 25 fr.
S'adresser également dans toutes les librairies du département.

A LOUER PRÉSENTEMENT
Rue Haute-Saint-Pierre, n^o 5,
Trois chambres au premier, cuisine et décharge ; une cave, deux pompes et une terrasse.
S'adresser à l'ORPÈRELINAT SAINT-JOSEPH.

A AFFERMER
PRÉSENTEMENT
La Ferme de Bouhaintre
Commune de Verrie.
Pour tous renseignements, s'adresser, à M^{me} LENOBLE, d'Angers, rue Montauban, 8.

A LOUER
CAFÉ
Très-bien achalandé
S'adresser à M. ROUX, expert, 47, rue Dacier.

A SAINTE-GENEVIÈVE
Tapisseries Artistiques
BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN
SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie
LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIER



SOCIÉTÉ DES HUILES D'OLIVE DE NICE
Extrait de l'article 2 des statuts :
« La Société ne pourra vendre sous la dénomination d'Huiles d'Olive que des huiles absolument pures et sans mélange d'huile de graines. »
DÉPÔT :
Maison IMBERT Fils
Rue d'Orléans, 33-SAUMUR-Rue Dacier, 38
Spécialité d'HUILE D'OLIVE Vierge extra DE NICE
Le flacon... 2 fr. 80 | Le 1/2 flacon... 1 fr. 50
Verres repris à 20 centimes | Verres repris à 20 centimes
En Bonbonne en verre garnies d'Osier
En bonbonne de 3 kilog.... le demi-kilog. 1 fr. 50
— de 5 kilog.... 1 fr. 10
— de 10 kilog.... 1 fr. »

MODÈLES DÉPOSÉS DES EMBALLAGES
Les emballages sont repris aux prix facturés



Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- 1 ^{er} Juillet 1892											
LIGNE DE L'ÉTAT						LIGNE D'ORLÉANS					
PARIS — SAUMUR — BORDEAUX						BORDEAUX — SAUMUR — PARIS					
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir
Paris			7 55	12 50	7 55	Bordeaux			8 25		12 30
Chartres	6 »		9 34	12 48	9 41	Saintes			11 40		4 55
Château-du-Loir	10 13		12 20	1 58	12 30	Niort	5 25		9 42	10 51	2 7
Noyant-Méon	11 20		1 3	3 8	7 46	Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35
Linières-Bouton	11 29			3 17	7 49	Montreuil-Bellay	9 40	6 56		1 7	2 39
Vernantes	11 43			3 30	8 »	Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 17			2 53
Blou	11 54			3 41	8 10	Chacé-Varrains	10 11	7 26			3 »
Vivry	12 2		1 28	3 49	8 17	Nantilly (arrivée)	10 16	7 31			3 5
SAUMUR (Orl.)						SAUMUR (Etat)					6 14
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	(arrivée)	10 23	7 46			6 26
(départ)	12 20		1 44	4 14	8 34	(départ)		7 25			6 5
Nantilly (arrivée)	12 28			4 22	8 41	Nantilly (départ)		7 36			6 16
SAUMUR (Etat)						SAUMUR (Orl.)					
(arrivée)	12 39			4 35	8 52	(arrivée)	7 47	11 23	4 34	3 44	5 39
(départ)	12 25	8 31		4 41	8 32	(départ)	7 57	11 35	4 39	3 18	6 29
Nantilly (départ)	12 32	8 37		4 23	8 43	Vivry	8 11	11 49		3 30	5 57
Chacé-Varrains	12 38	8 47		4 29	8 49	Blou	8 20	11 58		3 36	6 6
Brézé-Saint-Cyr	12 47	9 1		4 37	8 56	Vernantes	8 33	12 11		3 49	6 19
Montreuil-Bellay	1 28	9 41	2 15	5 1	9 18	Linières-Bouton	8 46	12 23		4 »	6 31
Thouars	2 2	10 18	2 44	5 10	10 10	Noyant-Méon	9 1	12 36	2 15	4 11	6 45
Niort			4 30	9 1	12 22	Château-du-Loir	10 22	1 52	3 »	5 18	7 58
Saintes			6 24	11 59		Chartres	2 47		5 56	9 46	12 4
Bordeaux			9 56	4 22		Paris	5 55		7 30	11 20	2 27
			soir	matin	matin				soir	matin	matin

LIGNE D'ORLÉANS											
NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS											
STATIONS	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir
Nantes d.	8 25	8 52	12 7	3 5	7 35	11 5	12 3	1 2	3 1	2 3	1 2
Angers d.	6 30	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 16	1 45	1 46	2 15
La Métrie	7 10	10 49	12 27	3 42	5 20	6 10	1 1	1 46	2 26		
Les Rosiers	7 19	10 56	12 34	3 52		6 13					
St-Clément	7 26		12 40	3 59		6 22					
St-Martin	7 38		12 45	4 7		6 31					
Saumur ar.	7 46	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 13	3 5		
— d.	7 52	11 16	1 4	4 31	5 44	6 58	10 30	2 16	3 13		
Varennes	8 05	11 26	1 11	4 45		7 16					
Port-Boulet	8 26	11 35	1 21	5 1	6 1	7 34	10 50	2 38	3 47		
Langeais	8 59	11 55	1 50	5 46	6 23	8 30	11 16	3 9	4 32		
Tours arr.	9 42	12 33	2 25	6 35	7 10	9 43	11 48	4 11	5 46		
Paris arr.	4 28	4 48	9 30	2 45	11 59	5 8	10 39	10 39			
	soir	soir	soir	matin	soir	soir	matin	matin	matin	matin	matin

LIGNE D'ORLÉANS											
PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES											
STATIONS	Omn. matin	Direct. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir
Paris (départ)	11 20	12 20	9 25	11 45	11 5	8 25	12 45	11 20	11 20	11 20	11 20
Tours (Jépart)	5 43	8 45	1 20	4 51	7 15	11 57	10 30	2 53			
Langeais	6 21	9 30	2 10	5 46	8	12 40	11 35	3 30			
Port-Boulet	6 52	10 7	2 35	6 18	8 37		12 17	3 50			
Varennes	7 8	10 19		6 29	8 49		12 39				
Saumur (arrivée)	7 14	10 32	2 54	6 40	9 2	1 12	12 57	4 5			
— (départ)	7 22	10 42	3 »	6 49	9 8	1 16	1 30	4 9			
Saint-Martin	7 34			7 1	9 22		1 47				
Saint-Clément	7 40			7 7	9 29		1 56				
Les Rosiers	7 48			7 14	9 37		2 »	4 25			
La Métrie	7 59	11 13	3 25	7 24	9 47	1 36	2 20	4 37			
Angers (arrivée)	8 41	11 53	3 54	8 6	10 36	1 58	3 21	4 52			
Nantes (arrivée)	11 14		5 52		1 19	3 50	6 13	6 46			
	soir	soir	matin	matin	soir	soir	soir	soir			

LIGNE D'ORLÉANS											
LA FLÈCHE A SAUMUR											
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. matin	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. matin	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin
Saumur	7 52	11 16	4 31		Bourgueil	7 55	11 50	3 30		Saumur	7 52
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5		Port-Boulet	8 45	12 30	3 40		Port-Boulet	8 44
Chinon	9 4	1 5	7 29		Saumur	9 4	12 33	4 5		Bourgueil	8 54